

CITÉ DE DORVAL

Le 4 avril 2023

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Cité de Dorval tenue dans la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue Dahlia, Dorval, Québec, le 3 avril 2023, à 19 h.

Monsieur Marc Doret, maire, préside la séance.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Nicole Duchastel, messieurs les conseillers Pascal Brault, Robert Le Sage, Jean-François Leroux, Paul Trudeau, Christopher von Roretz formant un quorum complet dudit conseil.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Rouleau, Directeur général
Me Chantale Bilodeau, Greffière et Directrice des affaires publiques

CM2304 157

1.1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE

IL EST RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2304 158

2.1 Demande d'appui financier auprès du gouvernement provincial de la part de divers organismes paragouvernementaux pour la création d'un lien de mobilité active entre la gare VIA Rail de Dorval et l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau

Attendu que le gouvernement fédéral a récemment pris une décision importante visant à moderniser le réseau ferroviaire dans le corridor Québec-Toronto;

Attendu que le gouvernement fédéral vise un projet de train à grande fréquence (TGF) plutôt qu'un projet de train à grande vitesse (TGV), ce qui ne réduira que de très peu la durée du trajet entre les grandes villes situées dans ce corridor et de ce fait rendra le projet beaucoup moins attrayant pour la population, n'offrira qu'une alternative aux trajets en automobile et non à ceux effectués en avion, et limitera son potentiel de réduction de GES;

Attendu que si le Canada veut réduire de façon importante ses émissions de GES et atteindre ses cibles promises à la communauté internationale, des sommes importantes vont devoir être investies dans le transport en commun, notamment dans le transport ferroviaire et d'autres moyens pour relier les éléments et équipements économiques d'importance tel que l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau (PET);

Attendu que les temps de trajet grandement réduits anticipés pour le TGV par rapport aux temps actuels en train, permettraient un réel complément avec le transport aérien en termes d'efficacité, de confort et de vitesse;

Attendu que le TGV pourrait avoir des effets de levier énormes pour le développement économique et culturel des grandes villes situées dans ce corridor, notamment en améliorant l'efficacité des déplacements ainsi qu'en renforçant l'attractivité de Montréal et ses relations économiques, culturelles, commerciales et touristiques avec les autres villes;

Attendu qu'il y a une grande vitrine économique dans l'ouest du territoire de l'agglomération de Montréal;

Attendu que l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau est situé sur le territoire de la Cité de Dorval;

Attendu que la gare de VIA Rail est également sur le territoire de la Cité de Dorval et qu'elle est située à plus ou moins 700 mètres de l'aérogare de l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau;

Attendu que ces deux actifs (l'aéroport et la gare de VIA Rail) sont la porte d'entrée de l'économie et du tourisme de la province du Québec

Attendu que le corridor Québec-Toronto est un atout pour la clientèle de l'aéroport et la province de Québec;

Attendu qu'actuellement, il n'y a aucun lien entre la gare VIA Rail et l'aérogare de l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau autre que par voie routière (automobile);

Attendu que ce secteur est un pôle d'emploi où l'on retrouve plus de 20 000 emplois;

Attendu que ces deux actifs (l'aéroport et la gare de VIA Rail) sont sous la juridiction du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial (économie, tourisme, accès routier);

Attendu que tous les gouvernements actuels prônent la mobilité active et la réduction de l'usage de l'automobile;

Attendu que nonobstant que l'accès entre la gare VIA Rail et l'aéroport soit en lien avec le projet du transport collectif du Grand Sud-Ouest, il constitue, néanmoins, un élément important, opportun et complémentaire;

Attendu que pour une grande partie de la population de l'agglomération de Montréal, le Réseau express métropolitain (REM) est peu accessible (Verdun, Lasalle, Lachine, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue et Dorval)

Attendu que certaines personnes, au risque de leur vie, font le trajet entre la gare VIA Rail et l'aéroport à pied sur des voies de circulation exemptes de trottoirs;

Attendu qu'il est primordial dans une société comme la nôtre d'être à l'avant-plan au niveau international comme le sont les grandes villes du monde au niveau de la mobilité et des interconnexions entre les divers types de moyens de transport;

Attendu que le gouvernement fédéral est en faveur de financer un projet de mobilité, entre la gare VIA Rail et l'aérogare de l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau, qui consisterait à mettre en place un lien autrement que par automobile;

Attendu que ce dernier moyen doit être écologique (énergie verte);

Attendu qu'une entente doit être signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour la réalisation de ce lien;

Attendu que cette entente doit être précédée d'un partenariat monétaire entre les deux instances;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX

IL EST RÉSOLU:

Que le conseil municipal de la Cité de Dorval demande que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial concluent une entente de partenariat visant à financer et construire un lien entre la gare VIA Rail et l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau;

Que cette demande soutienne la volonté d'investir et de construire un lien rapide entre l'aérogare et la gare Via Rail, le tout rejoignant l'actuelle gare intermodale EXO-STM Dorval;

Que le conseil municipal de la Cité de Dorval demande à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à la Société de transport de Montréal (STM) et à Aéroports de Montréal (ADM), d'appuyer la présente demande visant le soutien financier du gouvernement provincial et la réalisation d'un lien entre la gare VIA Rail et l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau;

Que cette résolution soit transmise à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à la Société de transport de Montréal (STM) et à Aéroports de Montréal (ADM) afin de solliciter une résolution d'appui de la part de leurs conseils d'administration;

Que cette résolution et les résolutions d'appui soient transmises au ministre fédéral des Transports, M. Omar Alghabara, à la ministre provinciale du Transport et de la mobilité durable, Mme Geneviève Guilbeault, au premier ministre du Québec, M. François Legault, aux membres du parti libéral du Québec et de la CAQ et aux maires et mairesses des villes de Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, Lasalle, Sud-Ouest, Verdun, Ville-Marie, Montréal-Ouest, Westmount, Pointe-Claire, Kirkland, Baie d'Urfé, Beaconsfield et Sainte-Anne-de-Bellevue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2304 159

3.1 Période de questions

Les questions ci-dessous constituent un résumé à titre indicatif seulement. Pour le contenu intégral des questions, veuillez visionner la Webdiffusion de cette séance, disponible sur le site Internet de la Cité à www.ville.dorval.qc.ca/fr/la-cite/page/seances-du-conseil-municipal.

1. Un résident de l'avenue St-Charles demande 1) les raisons de tenir une **séance spéciale** pour approuver ce sujet et 2) si sa suggestion de **viaduc nord-sud** au-dessus de l'autoroute a déjà été considérée; (voir aussi question 6)
2. Une résidente de la rue Montigny demande un suivi concernant le réaménagement du **rond-point** Dorval et comment le lien de mobilité souhaité pourrait s'intégrer dans les plans;
3. Un résident du chemin du Bord-du-lac—Lakeshore demande des précisions sur la **nature du lien envisagé** et s'il n'y aurait pas lieu de le préciser davantage;
4. Un résident de la place Picard demande la définition de « mobilité active » et si un accès à vélo est ce qui est souhaité;

Monsieur le conseiller Paul Trudeau se retire de la salle à 19 h 26 après avoir informé le maire qu'il doit s'absenter pour d'autres obligations

5. Une résidente du croissant McNicoll demande 1) plus de détails concernant la **relocalisation des gares** VIA Rail et EXO et 2) plus d'informations relativement à la **nature du lien** souhaité entre la gare intermodale et l'aéroport;
 6. Un résident de l'avenue St-Charles demande pourquoi il n'y a pas eu davantage de **publicité et d'information** sur la page Facebook et le site Internet de la Cité relativement au contenu de la résolution.
-

CM2304 160

4.1 Levée de la séance

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX

IL EST RÉSOLU:

Que la séance soit et elle est levée à 19 h 36.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

MAIRE

GREFFIÈRE

Je soussigné, Marc Doret, maire de la Cité de Dorval, approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

MAIRE